

Européennes: l'UMP s'attaque à Schengen

Dans son projet pour les élections, la droite prône la création d'un poste de « commissaire à l'Immigration ».

JUDITH WAINTRAUB @jwaintraub

ÉLECTIONS Comment l'Europe peut-elle reprendre le contrôle de sa politique migratoire ? Six ans après l'adoption par l'Union européenne, présidée par Nicolas Sarkozy, d'un « pacte sur l'immigration et l'asile », la question n'est toujours pas réglée. « On n'est jamais passé du pacte aux actes », reconnaît Guillaume Larrivé, directeur de la campagne de l'UMP pour les européennes. Pour les élections du 25 mai, le parti repart donc à l'offensive en proposant une méthode et un calendrier précis de lutte contre l'immigration clandestine. Le sujet occupe l'essentiel du premier chapitre des propositions pour l'Europe que Jean-François Copé doit présenter jeudi. Le patron

de l'UMP s'exprimera depuis le siège du parti, avec les binômes qui conduisent les listes métropolitaines. Ils devraient tous être là, sauf Rachida Dati, numéro deux en Ile-de-France, qui ne sera pas à Paris. « Jean-François et elle se sont parlé, assure un copéiste, il n'y a pas de problème entre eux. » L'eurodéputée sortante avait violemment critiqué la façon dont l'UMP avait rédigé son programme pour les européennes sur Twitter.

En revanche, elle s'était réjouie que le parti se soit « rassemblé sur ses fondamentaux », en citant en particulier la « réforme en profondeur de Schengen », dans une interview au Figaro (nos éditions du 18 avril). Afin de garantir « une discipline commune aux frontières », un objectif censé être partagé par les 25 pays signataires de l'accord de Schengen

(dont 22 membres de l'Union), l'UMP propose pour la première fois la création d'un poste de « commissaire européen de l'Immigration, qui serait à la tête d'une agence européenne de l'espace Schengen, chargée de l'harmonisation des politiques des visas, des échanges de données, du droit d'asile ». Le dispositif constituerait un « gouvernement politique », à même de prononcer « la sanction, la suspension ou même l'exclusion d'un État défaillant »

« Interdiction de territoire »

« Nous souhaitons également rendre possible l'expulsion dans leur pays, hors Schengen, des délinquants récidivistes et des criminels, et prévoir dans le droit européen que cet éloignement puisse être assorti d'une interdiction du territoire pour une durée de trois ans », écrivent les

rédacteurs de la plate-forme européenne de l'UMP.

En matière d'asile, le régime européen commun convient à la droite française – pourvu qu'il soit réellement mis en œuvre – mais elle juge « indispensable, pour éviter que l'asile ne devienne une nouvelle filière d'immigration illégale, d'adopter au plan européen une liste complète des pays d'origine sûrs permettant des procédures accélérées pour les demandes d'asile provenant de ces pays. » Les demandeurs concernés seraient ainsi plus rapidement déboutés. Au passage, l'UMP réitère son opposition à l'entrée dans l'espace Schengen de la Roumanie et de la Bulgarie, dont les frontières extérieures sont poreuses. En septembre 2013, François Hollande avait exprimé les mêmes réticences, relayées

par Manuel Valls, alors ministre de l'Intérieur.

L'exécutif socialiste est aussi critique que l'opposition sur le fonctionnement de Schengen. L'UMP veut marquer sa différence avec le pouvoir en proposant que la France suspende sa participation à l'accord si des « progrès sérieux » dans son application ne sont pas intervenus « dans les 12 mois ». La menace est plus facile à agiter lorsqu'on est dans l'opposition. Et elle ne permettra pas à l'UMP de rivaliser avec le FN, qui veut rétablir des contrôles aux frontières françaises. « On ne va tout de même pas mettre un poste de douane sur le pont de l'Europe à Strasbourg », rétorque Guillaume Larrivé, qui refuse d'entrer dans « un concours Lépine de la proposition la plus trash » avec le parti de Marine Le Pen. ■

Un programme pour une Europe « utile à la France »

Sur la couverture du programme de l'UMP pour les européennes, quatre drapeaux français pour un drapeau européen. Le ton est donné : « L'Europe doit se remettre en question pour être utile à la France », annonce le document. En élaborant son projet, l'UMP voulait s'épargner une « énième fantaisie institutionnelle » ou un « catalogue de propositions qui n'aurait d'autre finalité que de faire du buzz », expliquent ses promoteurs. Résultat : six pages de propositions où les mesures défendues de longue date – comme la réforme de l'espace Schengen, la fin de l'élargissement de l'Union ou l'instauration d'un « small business act » européen – côtoient les exhortations à la mise en place de grandes politiques communes (industrie, espace, recherche, énergie, défense) ou à la convergence en matière fiscale ou sociale. Si le parti rejette le terme « protectionnisme », plusieurs mesures s'en rapprochent néanmoins : « buy european act » (qui réserverait aux entreprises de l'Union une part des marchés publics), augmentation du budget de la politique agricole commune, établissement de normes éthiques, sanitaires, sociales et environnementales pour les importations extraeuropéennes ou adaptation du droit de la concurrence « pour faire émerger des champions industriels capables de rivaliser avec leurs concurrents » américains ou asiatiques.

J.-B. G.



Arrivée de migrants venus d'Afrique, secourus par des garde-côtes italiens, sur l'île de Lampedusa. REUTERS

Des règles resserrées depuis 2011

JEAN-JACQUES MEVEL @jjmevel
CORRESPONDANT À BRUXELLES

S'AFFRANCHIR des règles de Schengen ? Pour la seconde fois en deux ans, l'UMP affirme une exception hexagonale dans l'Europe sans frontière et agite la menace d'une chaise vide si la France n'obtient pas un contrôle plus serré de l'immigration, dans un espace que le président

Sarkozy décrivait naguère comme une « passoire ». Entre les deux tours de la présidentielle 2012, Claude Guéant avait donné à l'Europe « moins d'un an » pour rétablir des contrôles crédibles à la frontière extérieure des vingt-six États. La menace tomba avec la défaite du président-candidat face à François Hollande. Cette fois, le parti de Jean-François Copé attend des progrès sérieux dans les douze mois, faute de quoi « nous pourrions suspendre la participation de la France aux accords de Schengen ».

Il y a loin de la parole aux actes. L'UMP campe dans l'opposition. Et l'idée même d'une mise entre parenthèses des règles de Schengen a suscité des grincements de dents jusqu'au sommet du parti. « Faire croire que l'on pourrait s'isoler de l'Europe de Schengen est aussi irréaliste que cher

à extirper la France de l'euro », lâche au Figaro un acteur de ce débat. Finalement, c'est la volonté de ne pas abandonner au Front national la question sensible du contrôle de l'immigration qui s'est imposée au manifeste électoral.

L'avertissement politique lancé, le projet UMP vise concrètement à rendre plus de pouvoirs aux capitales nationales dans la gouvernance « politique » de Schengen. L'espace sans frontière fonctionne pour l'essentiel en pilotage automatique, sous la surveillance de la Commission. Avec l'Allemagne, la France cherche depuis longtemps à retrouver une voix décisive au chapitre, qu'il s'agisse de maîtriser les flux migratoires à l'extérieur (sur la frontière turque par exemple) ou de réguler les flux internes à l'UE (la question des Roms de Roumanie

et de Bulgarie en particulier). Depuis l'offensive lancée à Paris en 2011, les règles ont déjà été resserrées dans un sens plus favorable aux États : elles permettent un rétablissement temporaire des contrôles aux frontières nationales pour une durée maximum de 6 mois – contre 30 jours auparavant – en cas de menace grave pour l'ordre public et pour la sécurité intérieure. Mais c'est encore à Bruxelles qu'appartient le feu vert.

Derrière la casse-tête des frontières, de la libre circulation et des régimes d'exception se dessine la vraie carence européenne : l'absence de pratique commune face à l'immigration. « Schengen reste un acquis, une réussite, dit un eurodéputé UMP. Il ne faut en faire ni un repoussoir ni un bouc émissaire pour la faillite des politiques migratoires » en Europe. ■

OSP

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

01.49.04.01.85 - annonces@osp.fr

75

Vente aux Enchères Publiques, le Jeudi 5 juin 2014 à 14 h au Palais de Justice de Paris, 4 boulevard du Palais – EN UN LOT

UN STUDIO à Paris 8^{ème} - 9 rue Pierre le Grand

de 27,69 m². Bâtiment E, au 6^{ème} étage, couloir de droite, 2^{ème} porte gauche